

Fiche Mémo

Otite moyenne aiguë purulente de l'adulte

Novembre 2016

Le but de cette fiche mémo est de favoriser la prescription appropriée d'antibiotiques, afin de diminuer les résistances bactériennes pouvant conduire à des impasses thérapeutiques. Le choix de l'antibiotique, sa dose et sa posologie sont les éléments à prendre en compte pour une prescription adaptée.

- En cas d'otite moyenne aiguë **purulente confirmée par la visualisation des tympan** :
 - amoxicilline : 3 g/j, pendant 5 jours.
- Si **syndrome otite-conjonctivite** (*Haemophilus influenzae*) :
 - amoxicilline-acide clavulanique, 3 g/j, pendant 5 jours.
 - ▶ En cas d'allergie aux pénicillines sans contre-indication aux céphalosporines, le traitement recommandé est : céfotiam hexétil, 400 mg/j, ou cefpodoxime proxétil, 400 mg/j, ou céfuroxime axétil, 500 mg/j, pendant 5 jours.
 - ▶ En cas de contre-indication aux bêtalactamines : sulfaméthoxazole, 800 mg//j + triméthoprimé, 160 mg/j, pendant 5 jours, ou pristinamycine 2 g/j en 2 prises par jour pendant 5 jours.